

Avis de recrutement par concours sur titres d'aides-soignants de classe normale (F/H)

La Directrice de l'Etablissement Public Médico-Social d'Amiens (EPMSA)

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2021-1257 du 29 septembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2021-1267 du 29 septembre 2021 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-1206 du 31 août 2022 modifiant l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;

Considérant la vacance de quatre postes d'aides-soignants au sein de l'EPMSA ;

Arrête

ARTICLE I : Un concours sur titres d'aides-soignants de classe normale (F/H) est organisé par l'EPMSA afin de pourvoir quatre postes au sein de l'Etablissement Public Médico-Social d'Amiens.

ARTICLE II : Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'état d'aide-soignant ou de l'un des titres mentionnés aux articles L. 4391-2 et L. 4392-2 du code de la santé publique.

ARTICLE III : A l'appui de leur demande d'admission à concourir les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- 1° Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires pour concourir ;
- 2° Une lettre de motivation rédigée sur papier libre ;
- 3° Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre.
- 4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne.

ARTICLE IV : Les dossiers de candidatures doivent parvenir complets au plus tard le : 15 avril 2026.

à : **EPMSA**

Madame Fabienne HEULIN-ROBERT - Directrice de l'EPMSA
8 rue Lescouvé
80000 AMIENS

ARTICLE V : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif - 14, rue Lemerchier - 80011 Amiens Cedex 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

AMIENS, le 09 mars 2026

Madame Fabienne HEULIN-ROBERT
Directrice de l'EPMSA

